

**COMMUNE DE SOULTZ SOUS FORETS**

---

**RENOVATION DE LA MAISON DE LA MUSIQUE ET  
DES ASSOCIATIONS DE SOULTZ SOUS FORETS**

---

**ACTE D'ENGAGEMENT**

PROCEDURE ADAPTEE (art. 28 du CMP)

Cachet de l'entreprise : :  
: :  
: :  
: :  
: :  
: :  
: :  
-----

**Lot N°** : \_\_\_\_\_ **Date du Marché** : \_\_\_\_\_

**Corps d'état** : \_\_\_\_\_ **Montant TTC** : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ **Imputations** : \_\_\_\_\_

Marché sur appel d'offres en procédure adaptée (article 28 du CMP) et suivants du code des marchés publics.

Maître d'Ouvrage :

**Mairie de SOULTZ SOUS FORETS**  
2, rue des Barons de Fleckenstein  
Tél. 03 88 80 40 42 - Mail. [mairie@soultzsousforets.com](mailto:mairie@soultzsousforets.com)

Maîtrise d'Œuvre et OPC :

**ARCHITECTURE SUTTER**  
2, rue chênes 67250 SOULTZ S/S FORETS  
Tél. 03 88 54 04 78 - Fax. 03 88 05 61 45  
Mail : [architecturesutter@wanadoo.fr](mailto:architecturesutter@wanadoo.fr)

Bureau de Contrôle et SPS:

**QUALICONSLT**  
2, rue des Hérons  
67960 ENTZHEIM  
Tél. 03 88 78 45 81  
Mail. [luca.wambach@qualiconsult.fr](mailto:luca.wambach@qualiconsult.fr)

## **PREAMBULE**

Les travaux sont répartis en 15 lots qui seront traités par marchés séparés.

Ces lots sont définis comme suit :

1	DESAMIANAGE FACADE
2	ECHAFAUDAGE
3	DEMOLITION GROS OEUVRE
4	CHARPENTE + ESCALIER METALLIQUE + HABILLAGE
5	COUVERTURE
6	OSSATURE ET CHARPENTE BOIS
7	HABILLAGE ZINC + ZINGUERIE
8	ETANCHEITE ISOLATION
9	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
10	PLATRERIE – ISOLATION – FAUX-PLAFONDS
11	ELECTRICITE VMC - VENTILATION
12	CHAUFFAGE
13	SANITAIRE
14	CARRELAGE
15	MENUISERIES INTERIEURE BOIS
16	PEINTURE INTERIEURE
17	ASCENSEUR (appareillage)
18	PEINTURE EXTERIEURE
19	VRD

## **ARTICLE 1er – CONTRACTANT**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire

.....  
.....

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (préciser intitulé complet et forme juridique) :

.....  
.....

Au capital de .....

Ayant son siège à

.....  
Téléphone : ..... Fax : .....

Mail : .....

SIRET : .....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du .....

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents y étant mentionnés ;
- Après avoir fourni les pièces prévues à l'article 51 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics

M'ENGAGE

Nous ENGAGEONS (1)

sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne (me) (nous) lie toutefois que si son acceptation (m') (nous) est notifiée dans un délai de 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date de remise des offres fixées par le Règlement de Consultation (R.C).

(1) Rayer la mention inutile

## ARTICLE 2 - PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Les travaux définis au C.C.A.P. ne sont pas découpés en tranches. Ils sont répartis en 19 lots. L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

### OFFRE DE BASE :

- montant hors T.V.A.	.....,.....,.....	euros
- T.V.A. au taux de %	.....,.....,.....	euros
- montant T.V.A. incluse (en lettres)	.....,.....,.....	euros

.....  
.....

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (1) nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché : cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que

j'envisage (1)  
nous envisageons

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors T.V.A.	.....,.....,.....,.....	euros
- T.V.A. au taux de %	.....,.....,.....,.....	euros
- montant T.V.A. incluse	.....,.....,.....,.....	euros

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que

j'envisage (1)  
nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder.

<b>Nature de la prestation</b>	<b>Montant de la prestation (TVA incluse)</b>
TOTAL :	

Montant total en lettres : .....

Le montant maximal de la créance que

je pourrais (1)

nous pourrons

présenter en nantissement est ainsi de  
(en toutes lettres) : .....

### **ARTICLE 3 - DELAIS**

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 18 mois, y compris le délai de préparation, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur titulaire du lot n° 01 de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai contractuel d'exécution des différents lots et leur enchainement est fixé par le planning détaillé joint en annexe au CCTP que le titulaire s'engage à respecter sous la responsabilité de l'OPC.

### **ARTICLE 4 - PAIEMENTS**

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit

Titulaire du compte : .....

Etablissement bancaire : .....

Code banque : ..... Code guichet : .....

Numéro de compte : ..... Clé RIB : .....

Toutefois, le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

L'entreprise désignée ci-après :

- ne refuse pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2. du C.C.A.P. (1)
- refuse de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2. du C.C.A.P.

J'affirme (1)  
Nous affirmons

Sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à

- mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber,
- ses torts exclusifs, que (la société pour laquelle) (le groupement d'intérêt économique pour lequel) j'interviens ne tombe pas,
- leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas,

sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52.401 du 14 avril 1952 (article 44 du Code des Marchés Publics), dont les dispositions ont été modifiées par l'article 56 de la loi 78.753 du 17 juillet 1978.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul exemplaire original

A ....., le ..... 2018.

Signature (s) de l' (des) Entrepreneur (s) :

### Visas

Acceptation de l'offre.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ....., le ..... 2018.

Mairie de Soultz sous Forets,